

tenue sous la présidence de Monsieur COTTE, assisté(e)
de Monsieur GOUJON et Madame LE CLOIREC, Conseillers
En présence de Monsieur VANDENBERGHE, Rapporteur public
Madame LEJEUNE, Greffière

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2305823	RAPPORTEURE: Madame Hélène LE CLOIREC
Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision préfectorale portant refus de délivrance d'une carte de résident et de titre de séjour vie privée et familiale		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître NAVY Sanjay
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
02)	DOSSIER N° 2311083	RAPPORTEURE: Madame Hélène LE CLOIREC
Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision préfectorale implicite portant rejet de la demande d'abrogation de l'arrêté du 27/06/2022 portant refus de titre de séjour et obligation de quitter le territoire français		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître BERTRAND Jérôme (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
03)	DOSSIER N° 2409500	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier COTTE
Titre de l'affaire Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Nord en date du 16 août 2024 portant obligation de quitter le territoire français sans délai de départ volontaire et portant interdiction de retour pour un délai d'un an. Nationalité : algérienne.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître DALIL ESSAKALI Moulay Abdeljalil (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

09 heures 30

04)	DOSSIER N° 2409921	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral du 11 juin 2024 portant refus de renouvellement de titre de séjour "étudiant", obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et portant interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an. Nationalité : algérienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître LUTRAN Valérie (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
05)	DOSSIER N° 2409923	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du préfet du Pas-de-Calais en date du 27 août 2024 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et portant interdiction de retour sur le territoire français. Nationalité : guinéenne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître ROBIQUET Camille (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	M. le Préfet
06)	DOSSIER N° 2409993	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision en date du 21 septembre 2024 portant obligation de quitter le territoire français sans délai, fixant le pays de destination et interdisant le retour sur le territoire pendant un an	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître DANSET-VERGOTEN Sophie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

09 heures 30

07)	DOSSIER N° 2410493	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral portant refus de délivrance d'un titre de séjour assortie d'une obligation de quitter le territoire français dans le délai de trente jours, fixant le pays de destination et interdisant le retour sur le territoire français pour une durée de deux ans	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître DEWAELE Emilie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS
08)	DOSSIER N° 2411601	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral du 4 octobre 2024 portant obligation de quitter le territoire français sans délai de départ volontaire, fixant le pays de destination et portant interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an. Nationalité : algérienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître CARDON Olivier
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
09)	DOSSIER N° 2413066	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Pas-de-calais du 26 juin 2024 portant refus de délivrance de titre de séjour, obligation de quitter le territoire sous 30 jours, fixant le pays de destination et interdisant le retour en France pendant 1 an - Nationalité : marocaine.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître BERTHE Antoine
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	M. le Préfet

09 heures 30

10)	DOSSIER N° 2413297	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier COTTE
Titre de l'affaire	Recours en annulation contre un arrêté du préfet du Pas-de-Calais en date du 23/12/2024 portant refus de la demande de titre de séjour, portant obligation de quitter le territoire français, refusant l'octroi d'un délai de départ volontaire, fixant le pays de destination de la mesure d'éloignement et portant interdiction de retour sur le territoire français d'une durée d'un an. Nationalité guinéenne.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Monsieur X
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	M. le Préfet
11)	DOSSIER N° 2500255	RAPPORTEURE: Madame Hélène LE CLOIREC
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral du 6 janvier 2025 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de trente jours, fixant le pays de destination et portant interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an. Nationalité : nigériane.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame X	Maître DANSET-VERGOTEN Sophie
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	M. le Préfet
12)	DOSSIER N° 2500366	RAPPORTEURE: Madame Hélène LE CLOIREC
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral du 6 janvier 2025 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, fixant le pays de destination et portant interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an. Nationalité : nigériane.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître DANSET-VERGOTEN Sophie
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	M. le Préfet
Arrêté le 08/10/2025		
Le président du tribunal		